



VOTRE LETTRE DU

VOS RÉF.

NOS RÉF. DM/H1N1/n.82-09

DATE 11 DECEMBRE 2009

ANNEXE(S)

CONTACT eveline depuijdt

TÉL. 02 524 8715

FAX

E-MAIL eveline.depuijdt

A l'attention du
directeur général
médecin-chef

OBJET enregistrement de la disponibilité des lits et appareils dans les hôpitaux - "Dispatching central occupation des lits"

Madame, Monsieur, Docteur,

Dans le cadre d'une pandémie (ex : grippe H1N1) ou de situations semblables (ex : pic d'infections respiratoires hivernales, vague de chaleur, etc,...), le risque de surcharge des hôpitaux est réel. Il est donc important pour un hôpital de savoir le plus rapidement possible dans quel autre hôpital celui-ci peut rediriger ses patients afin de leur prodiguer les soins adéquats.

A cette fin et le cas échéant, le SPF Santé Publique souhaite offrir aux hôpitaux la possibilité de consulter quotidiennement la disponibilité des lits et de divers appareils des autres hôpitaux.

Pour ce faire, il va mettre en place une application web simple permettant à tous les hôpitaux de mentionner leurs nombres de lits disponibles en soins intensifs, en soins intensifs pédiatriques, en pédiatrie, en néonatalogie et le nombre global des autres lits disponibles, ainsi que le nombre de respirateurs et d'appareils ECMO (extracorporeal membrane oxygenation) disponibles, et bien entendu de consulter à tous moments leurs données et celles des autres hôpitaux.

Les accès à cette application seront gérés par le gestionnaire local Portahealth de votre institution. Vous devrez donc le contacter pour lui indiquer la ou les personnes devant avoir accès à l'application. Celui-ci aura reçu cette circulaire par e-mail afin de l'informer de l'existence de cette application et de son rôle.

L'utilisation de cette application informatique se fera sur base volontaire. Il va de soi que l'efficacité de ce système dépendra de la participation active de toutes les institutions, notamment en terme de fréquence d'actualisation des données (minimum une fois par jour). Nous nous permettons donc d'insister sur l'importance qu'aura votre collaboration dans ce système, pour vous mais aussi pour l'ensemble des autres hôpitaux et in fine pour les patients que vous aurez à traiter.

Il convient aussi d'ajouter que nous ne vous demanderons d'utiliser ce système d'enregistrement que lorsque le besoin s'en fera sentir et uniquement pour la durée nécessaire imposée par la situation. Vous en serez alors averti par courrier.



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

Vous trouverez à l'adresse suivante le manuel de l'utilisateur de l'application ainsi que le moyen d'y accéder : www.health.fgov.be → Soins de santé → Institutions de soins → Systèmes d'enregistrement → Dispatching central occupation des lits.

En vous remerciant vivement de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Docteur, l'assurance de toute notre considération.

Decoster C.
Directeur Général
Direction Générale Organisation des Etablissements de Soins
SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement